

# LE 21 FÉVRIER 2024

## Permanence OPAH



ENVIE DE RÉALISER DES TRAVAUX  
D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ?



UNE RÉNOVATION DE BÂTIMENT DÉGRADÉ OU  
TRÈS DÉGRADÉ ?



UNE RÉNOVATION DE FAÇADE EN VUE ?

***Faites vous aider par la CCBPAM et inscrivez-vous à une  
permanence !***

SUR RÉSERVATION AU  
03.83.87.87.04



***Vous n'êtes pas éligible aux aides du programme OPAH ?  
Contactez le 03.83.49.81.19 et bénéficiez d'une assistance dans vos  
projets de rénovation énergétique avec le programme France  
Rénov'.***

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE PONT-À-MOUSSON